

L'Écrin de la Cérémonie Funéraire

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

ET CONFORMITÉ RGPD

1. Responsable de traitement et contacts

Pour les données de compte, d'abonnement, de facturation, de sécurité et d'usage : Jean-Michel REY — Forma Funéraire (EI), SIRET 932 634 884 00013, 16 rue Maupertuis, 72000 Le Mans, France. Contact : contact@ceremonie-funeraire.com. Contact vie privée : confidentialite@ceremonie-funeraire.com dès sa mise en service ; à défaut, l'adresse de contact générale.

2. Répartition des responsabilités

Pour les données du compte utilisateur, de facturation, de journalisation et d'usage, Forma Funéraire agit comme responsable de traitement.

Pour les dossiers de cérémonie contenant des données relatives aux défunts et aux familles, l'Entreprise Cliente est responsable de traitement et Forma Funéraire agit comme sous-traitant au sens de l'article 28 du RGPD.

Pendant un essai libre non rattaché à une entreprise, Forma Funéraire est responsable des données du compte et des données éventuellement saisies dans l'espace d'essai. L'utilisateur est informé qu'il doit éviter de saisir des données réelles inutiles pendant un simple test.

3. Données collectées

Création libre du compte : nom, prénom, e-mail, état et date de vérification de l'e-mail, téléphone portable, état et date de vérification SMS, mot de passe haché, preuves d'acceptation contractuelle, date d'activation et état du compte.

Souscription entreprise : SIREN à 9 chiffres, raison sociale retournée par le service de vérification, fonction, rôle, statut Officiant/Non officiant, habilitation à engager l'entreprise, adresse de facturation, nom et qualité du signataire, téléphone professionnel, informations d'abonnement et de facturation.

Invitation : e-mail du destinataire, entreprise invitante, administrateur invitant, état, dates d'envoi, relance, acceptation, expiration ou révocation.

Usage et sécurité : connexions, adresse IP, navigateur, actions sensibles, états du compte, compteurs d'usage, incidents et traces nécessaires à la sécurité.

Dossiers de cérémonie : informations saisies par l'utilisateur ou la famille pour préparer la cérémonie, pouvant inclure identité du défunt, informations biographiques, proches, souvenirs, préférences et contenus nécessaires à la rédaction.

4. Finalités et bases légales

Traitement	Finalité	Base légale
Compte et essai	Créer, sécuriser et fournir l'accès d'essai	Exécution des conditions d'utilisation
Souscription et abonnement	Créer l'entreprise, gérer sièges, paiement et factures	Exécution du contrat ; obligations légales
Preuves d'acceptation	Prouver les consentements/acceptations contractuelles	Intérêt légitime ; preuve du contrat
Sécurité et journaux	Prévenir fraude, abus et incidents	Intérêt légitime
Statistiques d'usage	Piloter le service et les coûts	Intérêt légitime
Dossiers funéraires	Fournir le service pour le compte de l'entreprise cliente	Instructions du responsable de traitement ; contrat art. 28
Code partenaire	Mesurer l'origine des recommandations	Intérêt légitime
Code promotionnel	Appliquer et justifier une remise	Exécution du contrat

5. Essai gratuit et fin d'essai

L'essai dure 7 jours calendaires. J1 commence lorsque l'e-mail et le téléphone ont été vérifiés et que le compte est activé. Aucun SIREN ni moyen de paiement n'est demandé pendant l'essai.

À J8, les fonctions opérationnelles sont bloquées mais l'utilisateur peut encore se connecter pour gérer son profil, rejoindre une entreprise sur invitation, souscrire pour son entreprise ou exercer ses droits. Si aucune souscription ou aucun rattachement n'intervient, un avertissement de suppression est adressé à J23. À J30, le compte et les données supprimables sont supprimés, sous réserve des données devant être conservées au titre d'une obligation légale, contractuelle ou de preuve.

Une invitation d'entreprise ne déclenche jamais un nouvel essai.

6. Données visibles par l'administrateur de l'entreprise

L'administrateur voit uniquement les données de gestion nécessaires : nom, prénom, e-mail professionnel, rôle, statut, état du compte, date d'activation, date de dernière connexion, compteurs agrégés de dossiers et de cérémonies, nombre de sièges, palier et éléments de facturation.

L'administrateur ne voit jamais le contenu des dossiers de ses collaborateurs, les hommages, déroulés, trames, textes générés, ni l'identité des défunts et familles. Un administrateur officiant n'obtient aucun droit supplémentaire sur les dossiers des autres MC.

7. Intelligence artificielle

Les contenus de cérémonie peuvent être générés avec Mistral AI à partir des informations saisies. Le référentiel technique prévoit l'usage de l'API payante et un paramétrage limitant l'utilisation des données pour l'entraînement.

La note technique du 22/09/2026 indique que la conservation zéro doit être demandée et validée. Tant que cette validation n'est pas documentée, la politique publique ne doit pas promettre une conservation zéro comme un fait acquis.

Aucune donnée de dossier n'est utilisée par Forma Funéraire pour entraîner son propre modèle d'IA.

8. Destinataires et sous-traitants

Les données sont accessibles aux seules personnes habilitées de Forma Funéraire et, selon leur nature, aux sous-traitants nécessaires au fonctionnement du Service.

Prestataire	Finalité	Point à maintenir à jour
Hébergeur de production	Hébergement, base de données, sauvegardes	Le nom publié doit correspondre à l'hébergeur réellement en production ; le cahier des charges prévoit une migration de Clever Cloud vers OVH.
Mistral AI	Génération assistée de contenus	DPA, région/point d'accès, sous-traitants, réglage de confidentialité et éventuelle conservation zéro à documenter.
Stripe	Paiement et facturation	Les données de carte sont traitées par Stripe et ne

Prestataire	Finalité	Point à maintenir à jour
		sont pas stockées par L'Écrin.
Services e-mail/SMS	Vérification, invitations et messages de service	Le prestataire réellement déployé doit être ajouté au registre et à la liste publique.

9. Transferts hors de l'Union européenne

Le Service privilégie les traitements dans l'Union européenne. Certains prestataires ou sous-traitants peuvent toutefois impliquer un transfert ou un accès depuis un pays tiers. Dans ce cas, Forma Funéraire met en place les garanties requises par le RGPD (décision d'adéquation, clauses contractuelles types ou autre mécanisme applicable) et tient la liste des sous-traitants à jour. La politique publiée doit refléter la configuration réelle de production, et non une configuration seulement prévue.

10. Durées de conservation

Catégorie	Durée de référence	Point de départ
Compte d'essai non converti	J30 après activation, avec avertissement à J23	J1 = activation ; J8 = blocage opérationnel ; J23 = avertissement ; J30 = suppression
Compte abonné	Durée de l'abonnement puis période de clôture applicable	Fin de l'accès contractuel
Dossiers de cérémonie	3 ans	Date de la cérémonie, sous réserve des instructions du Client
Factures et pièces comptables	10 ans	Clôture de l'exercice / émission selon obligation
Preuves d'acceptation contractuelle	5 ans	Fin de la relation contractuelle, sous réserve des délais de prescription applicables
Journaux de connexion	12 mois	Date de l'événement
Sauvegardes	30 jours	Date de la sauvegarde
Demandes d'exercice de droits	3 ans	Clôture de la demande

Règle de référence : compte d'essai non converti - J8 blocage opérationnel ; J23 avertissement de suppression ; J30 suppression des données supprimables, sous réserve des conservations obligatoires.

11. Droits des personnes

Selon les conditions du RGPD, les personnes peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et, lorsque applicable, de portabilité.

Pour les données du compte professionnel, la demande est adressée à Forma Funéraire. Pour les données contenues dans un dossier de cérémonie, la famille s'adresse en priorité à l'entreprise funéraire responsable de traitement ; Forma Funéraire l'assiste dans le cadre de son rôle de sous-traitant.

Le Service ne propose pas d'export massif. Cela ne supprime pas les droits RGPD : une copie peut être fournie manuellement lorsqu'un droit applicable est exercé.

12. Sécurité

Mesures prévues par le référentiel : chiffrement des échanges HTTPS/TLS, hachage des mots de passe, contrôle contre les mots de passe compromis, limitation des tentatives, cloisonnement serveur des entreprises, journalisation, sauvegardes quotidiennes conservées 30 jours, contrôle des droits et gestion des sessions.

Les mesures publiées doivent correspondre aux contrôles réellement déployés et testés en recette.

13. Violation de données

Forma Funéraire documente les incidents et applique les obligations de notification prévues par le RGPD. Lorsqu'il agit comme sous-traitant, il informe l'Entreprise Cliente concernée sans délai indu afin qu'elle puisse respecter ses propres obligations.

14. Cookies et traceurs

Le référentiel prévoit uniquement des cookies ou traceurs strictement nécessaires au fonctionnement, à la session et à la sécurité, sans publicité comportementale. Tout ajout d'un outil de mesure d'audience ou d'un traceur non strictement nécessaire impose une réévaluation de cette section et, si nécessaire, un mécanisme de consentement.

15. Prospection commerciale

Les messages nécessaires à la création du compte, à l'essai, aux invitations, à la sécurité, à l'abonnement et à la facturation sont des messages de service. Toute

prospection commerciale distincte doit respecter les règles applicables et être gérée séparément des acceptations nécessaires au Service.

16. Notice destinée aux familles

Votre entreprise de pompes funèbres utilise « L'Écrin de la Cérémonie Funéraire » pour préparer la cérémonie. Les informations concernant le défunt et ses proches peuvent être enregistrées dans cet outil et utilisées pour produire les documents nécessaires à la cérémonie. Forma Funéraire agit comme prestataire technique de l'entreprise funéraire. Les données ne sont pas revendues et ne sont pas utilisées par Forma Funéraire pour entraîner un modèle d'intelligence artificielle. Pour exercer vos droits sur les données du dossier, adressez-vous à l'entreprise de pompes funèbres qui vous accompagne.

17. Modification de la politique

Toute évolution substantielle de cette politique est portée à la connaissance des utilisateurs avant son entrée en vigueur. L'historique des versions est conservé.

18. Réclamation

Une réclamation relative à la protection des données peut être adressée à la CNIL. Les coordonnées et modalités actualisées sont disponibles sur le site officiel de la CNIL.